



MERITES SPORTIFS 2023

CANDIDATURE COLLECTIF

Chaque groupement peut présenter la candidature de deux équipes au maximum, ou du club dans son ensemble.

Dénomination du club :

Nom du Président :

Discipline pratiquée :

Adresse du club :

N° :

CP :

Localité :

Personne de contact :

Téléphone :

e-mail :

Performances 2023 : (joindre obligatoirement photos et/ou article(s) de presse).

Remarques éventuelles :

La candidature est à envoyer, accompagnée de fichiers images, uniquement par mail :
genevieve.gossiaux@genappe.be ou hector.tubiermont@genappe.be

Renseignements complémentaires : G. Gossiaux : 067/79.42.41 ou H. Tubiermont : 0475/82.05.23